

CONTRIBUTION DE POLE EMPLOI

Pôle emploi met à disposition des demandeurs d'emploi et des entreprises des quartiers politique de la ville l'offre de service « généraliste ».

Au 13 avril 2015, la part des demandeurs d'emploi résidents en quartier politique de la ville représente 22,28 % de la demande d'emploi sur le bassin de Rouen.

L'offre de service Pôle emploi mobilisée et adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises des quartiers

Offre de service « Demandeurs d'emploi » : un accompagnement personnalisé en fonction des besoins

➔ **Suivi** : Les demandeurs les plus proches du marché de l'emploi et dont l'autonomie dans la recherche d'emploi est la plus grande.

➔ **Guidé** : Les demandeurs d'emploi qui nécessitent d'être appuyés par leur conseiller référent dans la recherche d'emploi, notamment via des contacts dont la nature et la fréquence sont personnalisées

➔ **Guidé dématérialisé 100% web** :

Des entretiens par webcam organisés avec votre conseiller Pôle emploi permettent une interactivité des échanges.

Votre conseiller vous accompagne dans votre recherche d'emploi. Il vous transmet des propositions d'actions, des offres d'emploi et toute autre information contribuant à votre retour à l'emploi.

De nouveaux services en ligne : en complément des services déjà existants que vous retrouvez sur www.pole-emploi.fr, vous accédez à des services adaptés à partir de votre espace personnel.

Des modules de conseils en ligne : ils visent à optimiser votre recherche d'emploi (CV, entretien de recrutement, ...) et vous permettent de découvrir des filières qui recrutent,

Des conférences par webcam (organisation de recrutements par exemple).

Web dating

Le web dating est une formule simple, inspirée du job dating. Elle permet à un employeur d'échanger en direct, via une webcam, avec des demandeurs d'emploi présélectionnés par Pôle emploi. Des entretiens d'une dizaine de minutes donnent déjà une première idée de la motivation et du profil du candidat sans avoir à se déplacer.

En amont, les demandeurs d'emploi bénéficient d'ateliers pour se préparer.

Le webdating est un bon moyen de lutter contre les discriminations en contournant le recours au CV classique.

Actuellement, ce dispositif est développé dans le département de Seine-Saint-Denis.

► **Renforcé** : Les demandeurs d'emploi qui ont besoin d'être fortement accompagnés par leur conseiller référent dans leur trajectoire de retour à l'emploi, notamment à travers des contacts dont le rythme et le contenu répondent à leurs besoins.

► **Accompagnement global** : L'approche globale de l'accompagnement s'appuie sur 3 axes de coopération:

- La mobilisation des ressources sociales du territoire pour permettre aux conseillers Pôle emploi d'orienter vers les acteurs compétents les demandeurs d'emploi confrontés à des freins sociaux ponctuels et/ ou qui ne constituent pas un obstacle durable à la recherche d'emploi.

- L'accompagnement global, nouvelle modalité de suivi et d'accompagnement destiné aux demandeurs d'emploi présentant un cumul de freins sociaux et professionnels qui entravent la recherche d'emploi. Pôle emploi crée, avec l'accompagnement global une 4e modalité de suivi et d'accompagnement dans son offre de service : 1000 conseillers cofinancés à 50% via le FSE et consacrant 100% de leur temps de travail à cette activité. L'articulation de l'expertise sociale du conseil départemental et de l'expertise de Pôle emploi sur le champ professionnel est assurée par un binôme composé d'un conseiller Pôle emploi et d'un professionnel du travail social.

- L'accompagnement social (par le Conseil départemental) dans des situations de difficulté sociale bloquant de façon manifeste toute démarche d'insertion professionnelle.

► **Accompagnement intensif jeunes** : L'accompagnement intensif concerne tous les jeunes en difficulté d'accès à l'emploi durable, âgés de moins de 26 ans quel que soit leur niveau de formation ou leur territoire de résidence.

Il est mis en œuvre par des conseillers dédiés à 100 % de leur temps de travail à cette activité qui prend la forme :

- D'un accompagnement principalement individualisé pouvant comporter des phases collectives, y compris au moyen de clubs classiques de chercheurs d'emploi. Dans ce cas le portefeuille du conseiller est de 50 à 70 jeunes par ETP.
- Ou d'un club très intensif de chercheurs d'emploi en entrées-sorties permanentes, d'une durée de 3 mois, animé par un conseiller en charge de moins de 15 jeunes en continu.

L'accompagnement se poursuit durant les périodes d'immersion en entreprise, de formation et d'emploi, afin de sécuriser une intégration professionnelle durable.

Au regard des éléments de diagnostic Pôle emploi décide de mobiliser prioritairement en direction des demandeurs d'emploi résidents dans ces territoires QPV son offre d'accompagnement la plus intensive : Renforcé, Global, Intensif Jeunes.

Pour mémoire, au 13 avril 2015, les résidents des QPV du bassin de Rouen représentent 29,90 % des bénéficiaires des accompagnements intensifs.

Offre de service Orientation portée par l'ensemble du réseau pôle emploi

→ L'orientation généraliste

En tant qu'opérateur du service public régional de l'orientation (SPOR), Pôle emploi déploie le conseil en évolution professionnelle (CEP). Les conseillers porteurs de l'orientation généraliste intègrent le travail sur le projet professionnel dans le cadre des accompagnements : soit en répondant à un premier niveau de besoin en orientation, soit en mobilisant les prestations d'orientation animées par des psychologues du travail, soit en accompagnant eux même dans le cadre de l'accompagnement renforcé, les DE sur la question de l'orientation, grâce une instrumentation d'ateliers projet mise à leur disposition.

→ L'orientation spécialisée

Des psychologues du travail portent l'orientation spécialisée. Celle-ci comporte différentes étapes : définition et validation du projet, confirmation de pistes professionnelles et construction de parcours de formations.

Ces services permettent de traiter la totalité du champ de l'orientation tout au long de la vie en proposant des accompagnements et des prestations dont l'intensité et le contenu **s'adaptent aux besoins** du demandeur d'emploi.

Offre de service Entreprises

Les entreprises localisées dans ces deux quartiers sont peu ou prou inexistantes. Cependant l'offre de service de Pôle emploi peut être déployée en direction des entreprises situées en proximité de ces quartiers.

→ Notre démarche de prospection centrée sur le placement des demandeurs d'emploi

- Transparence du marché du travail : Augmenter le nombre d'offres d'emploi mises à disposition des demandeurs d'emploi ou la mise à disposition de profils vis-à-vis des entreprises.
- Prospection du marché du travail : Recueillir des offres plus qualitatives au regard des demandeurs d'emploi en portefeuille.
- Promotion de profils de demandeurs d'emploi : Faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin et anticiper les besoins des entreprises.

→ Le traitement de l'offre adapté en fonction des besoins et des typologies d'entreprises

- Les services d'appui au recrutement sont mis à disposition de toutes les entreprises qui nous confient une offre.
- Les services d'accompagnement au recrutement sont proposés de manière ciblée.

➔ **Les services 100% en ligne permettent aux entreprises :**

- De réaliser une sélection de candidats dans la CV thèque,
- De demander à être rappelé sous 24 heures par un conseiller pour obtenir un conseil sur son recrutement,
- De choisir le mode de diffusion de son offre,
- D'accéder au « journal de l'offre » et de suivre leurs recrutements en temps réel,
- De relancer ou clôturer leurs recrutements.

Mobilisation d'une offre de formations adaptées

Dans le cadre de leur groupement d'achats, Pôle emploi et la Région Haute-Normandie adaptent leurs offres respectives de formations collectives pour en renforcer la complémentarité et en faciliter l'accès aux résidents des QPV.

Dans le cadre des groupes de travail organisés par la métropole, Pôle emploi pourra être amené à adapter son offre de formation en fonction des échanges et des éléments de diagnostic fournis par les partenaires. Les dispositifs AFPR, POE, AFC permettront de proposer le cas échéant, des formations courtes en lien avec la reprise d'emploi.

Pour mémoire, au 13 avril 2015, les résidents des QPV du bassin de Rouen représentent 20,15 % des bénéficiaires des formations financées ou prescrites par Pôle emploi en 2015.

Mobilisation des mesures pour l'emploi

En tant que prescripteur, Pôle emploi s'attachera à mobiliser prioritairement les mesures pour l'emploi au bénéfice des résidents des QPV et dans le respect des objectifs fixés par les services de l'Etat en région.

Pour mémoire, au 13 avril 2015, les résidents des QPV du bassin de Rouen représentent 22,5 % des bénéficiaires des contrats aidés (CIE-CAE) prescrits en 2015.

Partenariats

L'action de Pôle emploi en direction des QPV s'inscrit également dans la continuité des partenariats existants.

En ce qui concerne la cotraitance pour des populations spécifiques (jeunes, bénéficiaires de l'obligation d'emploi), Pôle emploi et ses partenaires s'efforceront d'intégrer la prise en compte des problématiques liées aux QPV dans leurs conventions de partenariats. Citons les partenariats avec la mission locale de Rouen, Cap emploi et le PLIE, qui permettent d'offrir une délivrance de service complémentaire en direction de tous et des territoires QPV en particulier.

Dans le cadre de l'évolution de son organisation et de son offre de services en direction des entreprises, Pôle emploi lancera des campagnes de promotion de profils validés (projet, compétences et CV) auprès d'employeurs potentiels.

Les groupes de travail organisés par la Métropole et les collectivités locales dans les territoires constitueront un lieu privilégié pour Pôle emploi pour identifier des pistes d'initiatives propres ou partenariales en complément de l'ensemble de son offre de services et des initiatives citées ci-dessus.